## Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 24 JUILLET 2018**

## L'ONCFS CONFIRME LA PRÉSENCE D'UN DEUXIÈME LOUP DE LIGNÉE BALTE

Dans un communiqué du 29 juin dernier, le réseau Loup/Lynx de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) confirmait l'identification d'un loup de lignée balte dans le secteur de la Margeride (Lozère).

Des analyses complémentaires menées par le laboratoire Antagene, prestataire de l'ONCFS, à partir des indices recueillis par les agents de l'établissement public (poils, fèces, urines) ont depuis permis d'affiner ce premier constat.

Le rapport d'expertise d'Antagene, joint au présent communiqué de presse, confirme la lignée non italo-alpine et identifie une particularité génétique habituellement observée dans les pays baltes.

Par ailleurs, les analyses conduites par le laboratoire ont également permis de révéler que les indices recueillis par l'ONCFS proviennent de deux individus différents (un mâle et un second de sexe non déterminé) qui n'ont pas de filiation maternelle commune.

Parallèlement, en application d'une instruction donnée au début du mois de juin dernier par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordonnateur pour le loup et les activités d'élevage, les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations ainsi que les services de l'ONCFS vont engager le contrôle de l'ensemble des détenteurs de loups captifs recensés au niveau national. Dans ce cadre, des prélèvements de matériel génétique seront réalisés et les résultats d'analyse comparés à ceux des indices collectés en nature de façon à établir une éventuelle correspondance.

